

PROGRAMME 2012

Exercice d'évacuation de l'établissement

Objectif pédagogique :

Contrôler l'efficacité de l'organisation de l'évacuation.

Evaluer la mise en pratique des connaissances acquises antérieurement.

Mesurer les actions complémentaires à mettre en œuvre pour remédier aux manques.

NIVEAU préalable : Aucun, ce stage répond en tous points aux obligations légales du Code du travail.

DUREE : 1/2 journée, préparation et déplacements compris - **Réf : E5**

EFFECTIF : tout le personnel de l'établissement ou d'un bâtiment (évacuation partielle).

LIEU : votre établissement en **INTRA**.

NOTA : Ces thèmes sont adaptables aux particularités de votre établissement notamment :

Etablissement de soins (type U).

Magasin (Type M).

Etablissement d'enseignement (Type R).

Etablissements industriels, bureaux, entrepôts, ...

FORMATION THEORIQUE - 35 %

**Le chargé de sécurité et le formateur revoient rapidement les procédures d'évacuation.
Une relecture critique des plans et consignes est opérée.**

**Mise en place de quelques "pièges" destinés à "jauger" la réaction des guides et serre-files.
Exemple : issue ou escalier rendu ou supposé impraticable.**

Positionnement d'équipiers d'incendie aux "différents points sensibles" :

- ♦ Vérification du déroulement de la mise en sécurité des personnes et des biens.
- ♦ Prise de notes des réactions.
- ♦ Chronométrage du temps nécessaire pour conduire à bien cette évacuation.

FORMATION PRATIQUE - 65 %

Déclenchement de l'évacuation.

Générale sur l'ensemble d'un bâtiment ou partielle sur un secteur, étage, par exemple.

Point de rassemblement.

CONCLUSION

Analyse de l'exercice. Synthèse.

Evaluation et bilan des éventuels correctifs ultérieurs.

Etablissement du document « compte rendu d'exercice d'évacuation ».

Signature du registre de sécurité.